

Les petites toux de février

Autor(en): **Chassot, Janine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-827673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les petites toux de février

Dans le sac, la poche ou sur la table de nuit, en cas d'enrouement ou de toux, ils viennent à votre secours. Les traditionnels «Gaba» et les bonnes vieilles «briquettes» à la réglisse sont toujours là. Mais le marché des bonbons pour la toux, les «ramoneurs de gorge», s'est bien élargi.

Annuellement, les Suisses dépensent 131 millions de francs en bonbons, dont 61 millions en bonbons pour la toux, ce qui a incité la FRC à examiner de plus près ces produits, en choisissant ceux à l'eucalyptus.

Surprise!

Migros et Coop en vendent plus de la moitié. Puis viennent les kiosques et stations d'essence et, en dernier, les drogueries et pharmacies. Les trois grandes marques suisses sont Ricola, Halter et Klein, concurrencées par des marques importées telles Fisherman's Friend, Läkerol et Vicks.

Tous pareils?

La base de tous les bonbons, ce sont le sucre et le sirop de glucose. Ensuite, on ajoute essences, huiles, arômes, ingrédients spécifiques, telles les plantes qui ont le pouvoir de calmer toux et enrouement: eucalyptus, menthe, plantain. Certains fabricants y ajoutent d'autres herbes, du miel, de la réglisse.

La FRC a donc examiné les bonbons à l'eucalyptus solides ou du type boules de gomme. Certains consommateurs sont très fidèles à une marque parce que le goût leur plaît ou qu'ils les trouvent efficaces. Mais ont-ils bien lu la composition? Car c'est là que réside la principale surprise.

Il y a en fait deux sortes de bonbons. Ceux qui portent l'étiquette de l'OICM (Office intercantonal des médicaments), avec les

exigences que cela suppose. Et les autres. Le petit rectangle de l'OICM, avec la lettre E, oblige le fabricant à indiquer la liste des composants actifs par ordre décroissant, la déclaration des arômes (naturels ou artificiels), l'adjonction de sucre ou d'édulcorants. Il est interdit de faire allusion à un effet thérapeutique, mais seulement aux propriétés adoucissantes (soulage, calme...). La date d'échéance est obligatoire.

Surprises

Tous les bonbons avaient le goût d'eucalyptus. Mais seuls ceux portant la vignette OICM contenaient de la vraie essence d'eucalyptus (huile, aetheroleum, produit actif). Ils contiennent souvent aussi de l'huile de menthe (menthol). Les autres produits de notre échantillonnage ne contenaient que des arômes d'euca-

lyptus. Surprise et nuance de taille. Parmi les marques examinées, Ricola, Fisherman's Friend, Migros M Eucalyptus et Migros Pacific portaient le vignette OICM, tandis que Läkerol et Migros Larrys n'ont que des arômes. De plus, certains utilisent des colorants et des additifs alors que d'autres n'ont que des ingrédients naturels.

Il est donc important de bien lire la composition et de choisir un produit au sucre ou aux édulcorants, à l'essence de plante ou à l'arôme, selon ses goûts.

Remarque importante: des tablettes à sucer, telles la «Mébucaïne» ou la «Lémocyne», ne sont pas des bonbons. Ils n'ont pas la même fonction. Ce sont des médicaments dont il faut respecter la posologie conseillée.

Janine Chassot/FRC

Astuces



Au ciné pour 10 francs

Cette nouvelle rubrique, qui paraîtra chaque mois, vous permettra de réaliser des économies dans différents domaines. Nous commençons aujourd'hui avec le cinéma.

La plupart des cinémas de Suisse romande proposent des rabais AVS. Ainsi, à **Lausanne**, les prix varient peu. Généralement, les bénéficiaires de rentes AVS paient 10 francs, sauf au Ciné Qua Non de la rue Mauborget (Fr. 9.-) et à la Cinémathèque (Fr. 6.-). **Dans le reste du canton**, il faut déboursier 10 francs pour un film.

Mêmes rabais à **Genève**, où les places sont à 10 francs, sauf au Bio de Carouge et au Ciné 17 de la Corraterie (Fr. 9.-). A **Neuchâtel**, les

prix ont été fixés à 11 francs et à **Bienne** à 12 francs (rabais non valable le samedi soir et le dimanche après-midi). A **Fribourg** et dans le canton, il faut compter 10 francs et en **Valais** ce même prix a été adopté. Sauf à Crans-Montana, où il faut déboursier 11 francs (l'après-midi seulement).



Un film pour deux thunes